

La Grande Inondation, interview du préfet Jean-Paul Kihl

Dans le cadre des travaux de préparation à la crise, le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de la préfecture de police a développé un dispositif de réponse à différents scénarios d'inondation. Pour cela, il a mis en place pour cela des groupes de travail avec l'ensemble des acteurs concernés qui effectueront en mars 2016 un grand exercice dans le cadre du nouveau dispositif de préparation à la crise EU Sequana 2016. Les prévisions du préfet Jean-Paul KIHL, secrétaire général de la ZDS de Paris. H2o juin 2015.

LA GRANDE INONDATION

L'interview du préfet Jean-Paul Kihl

Dans le cadre des travaux de préparation à la crise, le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de la préfecture de police (SGZDS) a développé un dispositif de réponse à différents scénarios d'inondation. Il a mis en place pour cela des groupes de travail avec l'ensemble des acteurs concernés. Les réflexions se structurent autour de trois thémes : 1. les réseaux structurants : électricité, hydrocarbures, télécommunication et eau ; 2. les secteurs d'activités essentiels : approvisionnements (distribution d'essence, grande distribution, circulation fiduciaire), santé, hygiène et confort (déchets, chauffage urbain, assainissement), transport et circulations ; 3. les procédures de soutien à la gestion de crise : cadre juridique, sécurité publique, secours, bases opérationnelles et logistiques. Un certain nombre de ces sujets seront testés au cours de l'exercice EU Sequana 2016, programmé du 12 au 18 mars 2016.

l'interview du préfet Jean-Paul KIHL

secrétaire général de la zone de défense et de sécurité de Paris

Martine LE BEC, Dorian COLSON-ROY, Pierre-Emmanuel MAIN

h2o - juin 2015

La stratégie locale de gestion du risque

La stratégie locale de gestion du risque d'inondation en Île-de-France a été mise en place en décembre 2013. Il s'agit d'une structure permanente, copilotée par les deux préfets : le préfet de police de Paris et le préfet de la région Île-de-France qui se partagent la responsabilité. L'état n'ayant qu'une seule voix, les compétences ont été réparties entre, d'une part, la gestion de la crise elle-même, confiée à la préfecture de police, qui est structurée pour agir à l'occasion de tels événements d'ampleur exceptionnelle, et, d'autre part, la coordination des politiques de prévention du risque inondation, confiée à la préfecture de région, qui intervient ici principalement par le biais de sa direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie, DRIEE ; il revient aussi à la préfecture de région de prévoir et d'aménager, après la crise, le retour à une activité normale dans les meilleures conditions possibles. Ce retour pourra être long, et même, à l'exemple de 1910, ralenti par de nouvelles réurgences.

Un point important était naturellement de pouvoir travailler sur cette problématique de manière globale et sans "tronçonner" ses différents aspects entre l'avant, le pendant et l'après-crise. C'est pour cette raison que la stratégie locale débute pour l'agglomération parisienne - couvrant au total 141 communes - regroupe tous les acteurs concernés. Un comité de pilotage, coprésidé par les deux préfets, se réunit deux fois par an et s'appuie notamment sur trois comités territoriaux : un comité Seine amont Seine-de-France, associant les collectivités en amont de la confluence Seine-Oise ; un comité Oise, associant les collectivités du Val-d'Oise, riveraines de l'Oise ; enfin, un comité Seine-aval, associant les collectivités des Yvelines plus quelques communes du Val-d'Oise, situées en aval de la confluence Seine-Oise.

S'y ajoutent un comité scientifique, en charge d'améliorer notre connaissance des phénomènes de crue et de leurs conséquences, plus un comité économique, en charge de sensibiliser le monde économique à toutes les conséquences qu'un tel événement entraînera et d'identifier les mesures susceptibles d'en minimiser les effets. Ces comités nous permettent de travailler en grand nombre sur des thématiques fortes, et de les croiser avec les préoccupations territoriales. La vision qui en résulte est largie et partagée. Tous les acteurs concernés sont dans la boucle.

La préfecture de police : en première ligne au moment de la crise

La préfecture de police sera en première ligne lorsque que la crise démarra, mais en lien très étroit avec la préfecture de la région d'Île-de-France qui assure toute une série de responsabilités en matière d'activité économique, de logement ou autre. Nous avons conçu nos réponses comme une espèce de gigantesque boîte à outils dans laquelle nous irons puiser tout ce dont nous avons besoin. Nous ne devons pas nous focaliser sur la crue de 1910, ni même sur celle d'une crue exceptionnelle, l'agglomération parisienne est susceptible de connaître quantité de crues intermédiaires. Selon les circonstances, nous aurons donc besoin de tout ou partie de nos moyens d'intervention, l'important étant d'être à même de s'adapter à la réalité de l'événement.

La planification que nous faisons se fonde en conséquence sur la crue de 1910, mais en intégrant des scénarios plus extrêmes et aussi des scénarios moins extrêmes. Lorsque la crue atteindra le niveau de 1910, cela fera déjà un bon moment que d'importants problèmes seront apparus. L'objet est donc d'être à même de monter progressivement en puissance, en fonction des prévisions qui nous serons transmises par le service de prévision des crues (NDLR. Service de prévision des crues "Seine Moyenne Yonne Loing", installé entre Bastille et le quai de la Rapée à la DRIEE Île-de-France). Nous ferons aussi dès lors appel à un certain nombre de renforts en fonction des besoins : en premier lieu à l'armée. Les armées ont établi un plan, baptisé Neptune, qui prévoit la mise à disposition jusqu'à 10 000 hommes dès premiers effets de la crise ; un premier exercice d'état-major a été conduit en décembre 2014 et les armées seront à nouveau un acteur majeur du grand exercice Sequana programmé en juin 2016 puisque 1 500 hommes y participeront - sur le terrain ou depuis le commandement opérationnel du chef d'état-major des armées. Mais l'exercice associera aussi des renforts étrangers, en provenance d'Italie, d'Espagne, de Belgique et de République tchèque car dans la réalité de la crise nous ferons aussi appel au mécanisme européen de protection civile ; c'est d'ailleurs à ce titre que l'exercice est nommé EU Sequana 2016.

À la préfecture de police, nous ferons tout mais nous ne pourrons pas tout faire. Si une crue exceptionnelle va impliquer beaucoup les pouvoirs publics et tous les grands opérateurs, elle va d'abord impliquer le citoyen.

Un événement certain, dont seule la date est inconnue

Et auquel doivent se préparer les familles

L'agglomération parisienne peut traverser bien échapper à la crue pendant dix ans ou vingt ans, puis connaître deux crues majeures dans l'espace de trois ans. La difficulté que nous avons avec tout le monde est que le phénomène n'est pas

prÃ©visible ; pour beaucoup, qui ont d'autres prÃ©occupations et d'autres soucis, la crue n'est pas une catastrophe imminente. L'ÃŽle-de-France n'a pas connu d'inondation majeure, ni d'ailleurs aucun autre Ã©vÃnement exceptionnel, depuis 1955 - ce qui fait plus d'une gÃ©nÃ©ration - et mÃªme en rÃ©alitÃ© deux gÃ©nÃ©rations. Cela nous diffÃ©rencie profondÃ©ment des Italiens qui ont subi des tremblements de Terre, des Allemands ou des TchÃ¢ques qui ont subi des inondations et mÃªme de certains de nos concitoyens d'Outremer, rÃ©gulÃ©rement confrontÃ©s Ã des cyclones. Partout IÃ - bas, ils apprennent de gÃ©nÃ©ration en gÃ©nÃ©ration comment se prÃ©munir et agir. Ainsi s'agissant de crue, Ã partir du moment oÃ¹ le souvenir a disparu dans les familles, le phÃ©nomÃ¨ne disparaÃ®t de lui-mÃªme. S'y ajoute le sentiment que les progrÃ's techniques nous Ã©pargneront les dÃ©bordements survenus en 1910 ; et, de fait, des progrÃ's ont Ã©tÃ© rÃ©alisÃ©s les lacs-rÃ©sevoirs en sont un. Pour autant, nous ne pouvons pas nous rÃ©fugier derriÃ©re l'idÃ©e que ces lacs ainsi que les murets qui ont Ã©tÃ© construits ici et IÃ vont suffire.

NÃ©anmoins, si le message la crue est difficile Ã faire passer, dÃ's lors que l'attention public a pu Ãªtre captÃ©e, sa rÃ©action est plutÃ´t positive. L'an dernier, la prÃ©fecture de police a initiÃ© une premiÃ©re opÃ©ration de sensibilisation qui est rÃ©alÃ©dit cette annÃ©e ; baptisÃ©e Plouf 75, l'opÃ©ration vise en premier lieu les scolaires des Ã©tablissements localisÃ©s en zone inondable et se prolonge un week-end pour tous les publics. Ce premier Ã©vÃnement a Ã©tÃ© l'occasion de mesurer la prÃ©occupation de la population parisienne et de l'agglomÃ©ration Ã l'Ã©gard du risque de crue. Le message que nous tentons de faire passer est de dire que dans ce type d'Ã©vÃnement chacun aÃ sa part Ã jouer et aussi ses responsabilitÃ©s. La crue est un Ã©vÃnement que l'on prÃ©pare dans les administrations et les entreprises, elle est aussi un Ã©vÃnement que l'on doit prÃ©parer au sein des familles. Ã€ la prÃ©fecture de police, nous ferons tout mais nous ne pourrons pas tout faire. Si une crue exceptionnelle va impliquer beaucoup les pouvoirs publics et tous les grands opÃ©rateurs, elle va d'abord impliquer le citoyen.

Peu d'habitants recevront une injonction immÃ©diatÃ© de quitter leur domicile. La prÃ©fecture de police va de prÃ©fÃ©rence se placer sur un mode incitatif en conseillant l'Ã©loignement aux citoyens les plus menacÃ©s. Ceci ne vaudra cependant que jusqu'Ã une certaine cote d'alerte. Ã€ partir du moment oÃ¹ les consÃ©quences de la crue pourraient par exemple conduire la brigade des sapeurs-pompiers (BSPP) Ã l'incapacitÃ© d'assurer la protection incendie, les immeubles concernÃ©s seront Ã©vacuÃ©s ; cela concerne notamment les immeubles de grande hauteur des bords de Seine dans le 15Ã®me arrondissement, ceux de La DÃ©fense, mais aussi certains quartiers, notamment de la petite couronne, qui seront sous une hauteur d'eauÃ importante : certains quartiers de Gennevilliers, par exemple, connaÃ®tront des hauteurs de submersion proches des 2 mÃªtres.

La sÃ©curitÃ© des personnes et des biens

Ces Ã©vacuations impliqueront de garantir la sÃ©curitÃ© des biens : des logements laissÃ©s vacants, ainsi que des vÃ©hicules qui auront Ã©tÃ© sortis des parkings souterrains. Ces missions de surveillance pourront notamment Ãªtre confiÃ©es Ã l'armÃ©e. Tout cela explique qu'un tel Ã©vÃnement est extrÃªmement consommateur en termes d'effectifs.

C'est aussi cela qui justifie que notre action porte aujourd'hui davantage sur les moyens de minimiser les consÃ©quences d'une telle catastrophe que sur la catastrophe elle-mÃªme. La rÃ©silience de Paris se mesurera au temps que nous mettrons Ã remettre en route les systÃmes, mÃªme si c'est au dÃ©part en mode dÃ©gradÃ©. Cette dÃ©marche impliquera de mesures prÃ©ventives, prises en amont, pour attÃ©nuer les effets de la crue, et prÃ©server autant que possible le retour de l'activitÃ©. Ces mesures prÃ©ventives pourront par exemple concerner la fermeture de la majoritÃ© des lignes de mÃ©tro : il s'agira simplement d'Ã©viter l'inondation et la mise hors de service des installations pour une longue pÃ©riode.

La difficultÃ© pour nous sera de dÃ©cider Ã quel moment prendre ces mesures qui seront effectivement contraignantes pour les Parisiens - et mal comprises par les populations, peu conscientes de la rÃ©alitÃ© du risque. Le service de prÃ©vision des crues nous donne une tendance Ã trois jours, une certitude Ã 24 heures - cela fait un dÃ©lai trÃ¢s court. C'est ainsi que le maire de New York a, en janvier dernier, interdit la circulation aprÃ's un avis de blizzard. Il a eu raison mÃªme si, en dÃ©finitive, la tempÃ©rature a Ã©tÃ© moins dure que prÃ©vue.

En janvier 1982, la Seine est montée à 6,18 mètres - sachant qu'à 6,20 mètres la SNCF prend la décision d'envoyer provisoirement le RER C. Les tendances du service de prévision étaient cependant à la baisse et la SNCF a décidé d'attendre pour déclencher l'opération. Ils ont eu cette fois raison puisque le lendemain s'amorçait la crue. Mais passera, passera pas, la décision est toujours difficile. L'essentiel est d'avoir bien en tête les conséquences dans un cas comme dans l'autre - avec aussi tous les effets en chaîne qui en décloueront.

Point de confort

Les acteurs seront chaque année davantage présents

Nous avons aujourd'hui en région parisienne normalement de moyens - en groupes électrogènes, barques, parpaings et autres matériaux divers - pour faire face à la crise. Quant bien même certains moyens manqueraient, ils pourraient être rapidement acheminés de province ou de l'étranger. Notre préoccupation à la préfecture concerne davantage toutes les opérations d'évacuation : des centres hospitaliers, des établissements de soins, des maisons de retraite, etc. Ces opérations demandent du temps, de l'organisation et de la maîtrise. Elles devront être décidées relativement tôt, avec le risque d'enclencher le mouvement et de voir la crue s'amorcer. Mais cela vaudra mieux que de s'y prendre trop tard.

Les grands opérateurs sont aujourd'hui inscrits dans notre dispositif de préparation à la crise. Nous comptons sur l'exercice EU Sequana 2016 pour sensibiliser les plus petits entrepreneurs et le grand public. Si nous continuons à travailler de cette manière, plus nous avancerons dans le temps, mieux nous serons préparés. Mais nous devons aussi envisager une survenue de la crue entre temps...

La crue est fondamentalement la pire catastrophe naturelle menaçant Paris. Nous devons tous en être conscients et nous y préparer, simplement.

À

À ResSources

La zone de défense et de sécurité est une circonscription territoriale destinée à coordonner la répartition des moyens d'une situation de crise dépassant les capacités du niveau départemental. La France métropolitaine est découpée en zones de défense et de sécurité (Paris, Nord, Ouest, Sud-Ouest, Sud, Sud-Est, Est). On compte également 5 zones de défense et de sécurité Outremer.

La zone de défense et de sécurité de Paris est, contrairement à ce que son nom indique, un territoire plus vaste que la seule ville de Paris. Elle regroupe le département de Paris ainsi que les sept autres départements d'Île-de-France : les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne. Le préfet de police de Paris - M. Bernard Boucault - est le préfet de zone. Il est assisté d'un préfet, secrétaire général

sous son autoritÃ©, gÃ©re plus spÃ©cifiquement la zone de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ© au quotidien. Il s'agit de M. Jean-Paul K

Le SGZDS regroupe trois missions principales, qui se complÃtent mutuellement : la prÃ©paration Ã la crise (prise d'information, planification et organisation, exercices de vÃ©rification, etc.), l'intervention (application et adaptation des planifications selon la situation) et l'anticipation du retour Ã la normale.

Zone de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ© de Paris - SGZDS, PrÃ©fecture de police de Paris

Ã

Ã© lire Ã©galement

La Grande Inondation, le risque de crue majeure en rÃ©gion parisienne

Paris sous les eaux, les inondations de 1910 Ã Paris et dans sa rÃ©gion

Ã